

Ville de
Le Barp
On est si bien ici!



NEWSLETTER DU MOIS DE JANVIER 2022



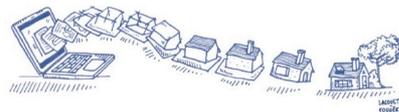
Blandine SARRAZIN, Maire
et les membres du Conseil Municipal

Vous adressent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2022.

Meilleurs vœux
2022
Le Barp



 **GUICHET NUMÉRIQUE
DES AUTORISATIONS
D'URBANISME**
À PARTIR DU 1ER JANVIER 2022
BELIN-BÉLIET | LE BARP | LUGOS | SAINT-MAGNE | SALLES



Vos démarches d'urbanisme en ligne sur le territoire du Val de l'Eyre

Depuis le 1er janvier 2022, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a lancé le guichet numérique des autorisations d'urbanisme proposant le dépôt en ligne des dossiers d'urbanisme. Ce guichet est unique aux 5 communes de l'intercommunalité : Belin-Béliet, Le Barp, Lugos, Saint-Magne et Salles.

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager,

L'homme qui plantait des arbres
de Jean Giono
par le Collectif Sac de billes

**VENDREDI
#21/01
19H30**

THÉÂTRE D'OMBRES



Jeune public
au Barp

Pass sanitaire obligatoire

salle du Val de l'Eyre

Le Barp

collectif
SAC DE BILLES

SAINT-MAGNE
LUGOS

renseignements et inscriptions
à la Médiathèque
05.56.88.63.90

L'homme qui plantait des arbres

A la médiathèque pour démarrer cette année en beauté, et dans le cadre des Nuits de Lecture dispositif du Centre National du Livre, nous vous proposons "L'homme qui plantait des arbres" de Jean Giono,

toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par les communes avant d'entreprendre des travaux. Grâce au « Guichet unique » il est désormais possible de réaliser toutes ces démarches en ligne de manière sécurisée, gratuite et accessible.

un spectacle de théâtre d'ombres par le Collectif Sac de Billes.
Vendredi 21 janvier à 19h30
ATTENTION,
spectacle exceptionnellement présenté à la salle du Val de Leyre.
Renseignements et inscriptions au 05.56.88.63.90 ou sur le site de la médiathèque :
<https://mediatheque.ville-le-barp.fr/>

Changement des horaires du CCAS



Les horaires d'ouverture de l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) évoluent à compter du 01/01/2022 :

Lundi : 9H00/12h30
Mardi : 9H00/12h30 13h30/17h30
Mercredi : 9H00/12h30 13h30 /17h30
Jeudi : 9H00/ 12h30 13h30/17h30

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Samedi 15 : Assemblée Générale de l'association Entre nous à 14h organisée à la Maison du Val de l'Eyre.

Samedi 15 : Scrapbooking organisé par Scrapenjoy au Foyer Paul Daney.
Renseignements : 06.84.04.17.05.

Vendredi 21 : Spectacle "L'homme qui plantait des arbres" organisé par la médiathèque dans le cadre des nuits de la lecture, à la salle du Val de l'Eyre.

Dimanche 23 : Tournoi Galaxie vert organisé par le club de Tennis .
Renseignements : 07.66.59.88.72.

Du Samedi 29 au Dimanche 30 : Stage organisé par lez Arts Éclectiques à l'Algéco derrière le gymnase. Samedi de 14h à 18h et Dimanche de 9h à 19h.
Renseignements : 06.63.14.50.85.

Copyright © *Mairie du Barp* tous droits réservés.

Vous recevez ce message parce que vous avez choisi de vous inscrire à la newsletter de la ville du Barp

 **COMMERCE.fr** consommer local, la meilleure façon de changer le monde !

Tout courrier doit être adressé à : Madame La Maire – Hôtel de Ville
37 Avenue des Pyrénées – 33114 LE BARP
Tél. : 05 57 71 90 90 – Fax : 05 57 71 90 99 – SIRET : 213 300 296 00018
Courriel : mairie@lebarp.fr – www.ville-le-barp.fr

Vous désirez [modifier votre identité](#) ou vous [désabonner](#)

